

DANONE

Rapport d'assurance modérée de l'un des Commissaires Aux Comptes sur les résultats de la démarche Danone Way

Exercice clos le 31 Décembre 2018



Rapport d'assurance modérée de l'un des Commissaires Aux Comptes sur les résultats de la démarche Danone Way

Exercice clos le 31 Décembre 2018

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de Commissaire Aux Comptes de la société Danone, nous avons effectué des travaux visant à nous permettre d'exprimer une assurance modérée sur les résultats de la démarche Danone Way¹ (ci-après les « Résultats »), présentés dans le Rapport Annuel Intégré 2018 de Danone.

Les Résultats ont été préparés sous la responsabilité de la Direction *Sustainability Integration* de Danone, conformément au protocole méthodologique interne « Danone Way Referential » (ci-après le « Référentiel »), disponible sur demande auprès de cette équipe. Le Rapport Annuel Intégré 2018 présente notamment le périmètre de consolidation et les Résultats pour un échantillon de pratiques.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur ces Résultats.

Nature et étendue des travaux

Nous avons effectué nos travaux conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000 (*Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*).

Nous avons mis en œuvre les diligences décrites ci-après et conduisant à une assurance modérée sur le fait que les Résultats ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la démarche Danone Way auprès de la Direction *Sustainability Integration* en charge du processus de collecte des Résultats afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de consolidation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Résultats, et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Résultats.

Au niveau de l'entité consolidante, nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les Résultats et vérifié, sur la base de sondages, les calculs réalisés ainsi que la consolidation des Résultats.

¹ Indicateurs revus : pourcentages de filiales ayant mis en place une pratique Danone Way lorsque celle-ci leur est applicable.

Au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées (Pôle Eaux : HOD Mexico IG (Mexique), Danone Water China (Chine) ; Pôle Produits Laitiers et d'Origine Végétale : Danone GMBH (Allemagne), Danone GESMBH (Autriche), Danone AG (Suisse), Danone Dairy Egypt (Egypte), Danone Unimilk Russia (Russie) ; Pôle Nutrition Spécialisée : Blédina (France), Nutricia Nutrition Clinique SAS (France)), en fonction de leur activité, de leur contribution aux Résultats consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens afin de vérifier la correcte application du Référentiel et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les Résultats des pièces justificatives. L'échantillon d'entités ainsi sélectionné représente 20,2% du chiffre d'affaires de l'ensemble des entités soumises à la démarche Danone Way (représentant 66,7% du chiffre d'affaires total Groupe).

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Résultats ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Résultats de la démarche Danone Way couverts par nos travaux, communiqués dans le Rapport Annuel Intégré 2018, ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel utilisé par Danone et applicable à l'exercice 2018.

Neuilly-sur-Seine, le 1^{er} Mars 2019,

L'un des Commissaires aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

François Jaumain
Associé

Sylvain Lambert
Associé du Département
Développement Durable